

Demande de réévaluation du projet de relocalisation des installations aquatiques du parc Jarry

CAP Jarry <info@capjarry.org>

22 juillet 2025 à 11 h 19

À : Laurence LAVIGNE LALONDE <laurence.lavignelalonde@montreal.ca>

Cc : Mary DEROS <mary.deros@montreal.ca>, marie-claude.seguin@ville.montreal.qc.ca, luc.rabouin@projetmontreal.org

À l'attention de : Madame Laurence Lavigne Lalonde, mairesse de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et responsable des grands parcs au comité exécutif

Madame,

À la suite de la séance d'information du 17 juin 2025 portant sur le futur plan directeur du parc Jarry, nous souhaitons vous faire part de nos importantes préoccupations quant à la proposition de déplacer la piscine et la pataugeoire du parc dans le stationnement longeant la rue Jarry.

Cette idée, présentée publiquement pour la première fois lors de cette rencontre, n'a jamais fait l'objet d'une consultation préalable, les propositions antérieures prévoyant plutôt un réaménagement à proximité de la piscine existante dans son écrin arboré tant apprécié.

Ce projet, le plus coûteux et impactant du plan directeur, nécessite à notre avis une évaluation rigoureuse, transparente et participative des différentes possibilités. Il est essentiel d'éviter une vision tunnel autour d'un « pôle aquatique » qui, s'il s'avérait problématique dans sa concrétisation, devrait laisser place à une modernisation responsable des installations existantes à leurs emplacements actuels. Rappelons que la majorité des gens s'opposaient au déménagement de la pataugeoire lors du sondage *Mon parc de rêve* réalisé par la Ville en 2017.

L'état réel de la piscine : pourquoi tout reconstruire ?

Un point essentiel occulté jusqu'à maintenant est l'état actuel de la piscine. Un audit de la piscine en 2017 indique que ses équipements principaux, remplacés en 2007, seraient encore en bon état pour au moins encore une décennie. L'évaluation de l'état du béton de la piscine, aussi de 2017, recommande une réparation partielle de la piscine, non une reconstruction complète. Si la situation a changé, un audit actualisé, indépendant et transparent est essentiel avant de justifier un projet de reconstruction aussi drastique que coûteux. L'option de la réparation, des points de vue économique et de la transition écologique, doit être priorisée par rapport à la démolition et la reconstruction à neuf.

Durée du bris de service : une incertitude préoccupante

Le Service des grands parcs a évoqué un bris de service de 3 à 4 ans pour mettre à niveau la piscine. Suite à une question sur cette durée lors de la séance d'information, Rémy-Paul Laporte, architecte, répond : « L'exécution même du projet, en principe, devrait prendre 2 ans, voire 3 (...) je corrigerais en disant qu'on est plus de l'ordre de 2 à 3 ans. On se donne toujours une marge. » Nous notons que la réfection de la piscine Saint-Georges dans l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles, au coût de 7,4 millions \$, impliquant la mise aux normes du système de filtration, la démolition et la reconstruction des bassins (pataugeoire et piscine olympique), la réfection du massif électrique et la reconstruction partielle du pavillon des baigneurs est de 13 mois! Cette divergence soulève des doutes sur la durée réelle des travaux et d'un possible bris de service au parc Jarry.

Possible perte d'un bassin olympique en pleine ville

Le parc Jarry possède une piscine olympique (50 mètres) avec des plongeoires, une richesse pour la communauté montréalaise. La nage dans un grand bassin permet de développer sa technique, son endurance aérobie et sa vitesse. Dans un couloir achalandé, une piscine de 50 mètres réduit les dépassements de nageurs de différentes vitesses, permettant une nage ininterrompue sur une plus longue période et réduisant les risques de collisions. Elle réduit aussi la congestion aux extrémités. Un bassin plus grand est plus polyvalent; rappelons, par exemple, que la dimension d'un bassin en water-polo est de 30 mètres pour les hommes. Finalement, les baigneur.euses en général se sentent plus à l'aise dans une grande piscine à cause de son étendue. Sa disparition telle qu'elle semble prévue dans vos plans représenterait une perte considérable.

Des justifications secondaires fort contestables

Parmi les arguments avancés pour justifier la création d'un pôle aquatique dans le secteur du stationnement le long de la rue Jarry, plusieurs semblent faibles sinon infondés. Par exemple :

Regroupement des équipements sportifs : la baignade est une activité de détente qui bénéficie de l'environnement végétal et du calme actuel près de la piscine publique du parc. La déplacer près de zones plus actives (skatepark, soccer, stationnement, rue Jarry, corridor des avions) nuira grandement à cette vocation.

Nuisances sonores : l'administration municipale a évoqué que le déplacement de la piscine permettra de diminuer le bruit dans le secteur parc à chiens/piscine du parc conduisant à des plaintes des résidents de la rue Gary-Carter. Cet argument est incorrect car les plaintes sont exclusivement dues au parc à chiens - le déplacement de la piscine dans le secteur du stationnement de la rue Jarry empêche, en fait, le déplacement du parc à chiens dans ce secteur, la solution envisagée jusqu'à tout récemment.

Arbres matures : aucun arbre ne se trouve sur l'espace plat au sud de la piscine actuelle, un espace qui avait auparavant été identifié comme lieu optimal pour la nouvelle patinoire, sans abattre aucun arbre. Par ailleurs, on retrouve plusieurs arbres matures dans le secteur de détente attenant à la piscine actuelle et cet îlot de fraîcheur sous la canopée est très apprécié des gens. Il faudra plusieurs années avant d'avoir des arbres de cette taille dans le stationnement.

Verdissement du stationnement : en installant les bassins aquatiques sur le site du stationnement, l'administration municipale évoque la possibilité de verdifier ce site, un excellent objectif, nous en convenons. Il faut cependant préciser que le potentiel de verdissement est beaucoup plus important sans tout le béton requis pour y ériger un pôle aquatique !

Le pavillon des baigneurs de la piscine est adéquat : une étude architecturale réalisée pour la Ville a permis de constater qu'il est possible d'agrandir ou de construire une annexe au pavillon des baigneurs sans détériorer sa facture architecturale. L'étude typologique, réalisée en 2021, a démontré que ce type de pavillon est modulable afin de combler les besoins grandissants.

En conséquence, nous demandons :

1. la tenue d'une **consultation publique spécifique sur l'avenir des installations aquatiques du parc Jarry**, distincte du reste du plan directeur, incluant une évaluation de la nécessité de l'érection d'un pôle aquatique unifié ;
2. la réalisation et la publication au préalable d'un **nouvel audit technique** de l'état de la piscine, du coût et de la durée de ses travaux de réfection.

Depuis plus de 60 ans, les installations actuelles offrent un service apprécié avec un haut taux de satisfaction.

Dans un contexte budgétaire limité, les Montréalais et les Montréalaises désirent en priorité **un maintien des acquis**, comme des installations aquatiques, un skatepark et des terrains de basketball attrayants, sécuritaires et aux normes, plutôt qu'une intervention colossale à grand coût qui, au final, conduira à peu d'impacts positifs sur les services offerts à la communauté, voire même à des reculs sur certains points.

Nous voulons tous le meilleur pour le parc Jarry. Cela ne peut passer que par des décisions fondées, concertées, et dans l'intérêt à long terme de la population.

Nous restons disponibles pour contribuer, de façon constructive et de bonne foi, à cette importante réflexion collective.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Michel Lafleur

pour la Coalition des ami-es du parc Jarry

P.S. Vous pouvez lire les commentaires de [certain.es](https://www.certain.es) baigneur.euses au lien www.capjarry.org/que-pensez-vous-du-plan-directeur-du-parc-jarry-devoile-en-juin-2025

	Mise à niveau de la piscine et la pataugeoire à leurs emplacements actuels	Pôle aquatique sud	Pôle aquatique nord
Coûts	Vert	Jaune	Rouge
Cohérence avec la transition écologique	Vert	Jaune	Rouge
Bris de service	Jaune	Jaune	Vert
Quiétude du site	Vert	Vert	Rouge
Proximité des voisinages densément peuplés	Vert	Vert	Jaune
Maintien d'une piscine olympique et plongeurs	Vert	Vert	Jaune
Accessibilité en transport public (métro et autobus)	Vert	Vert	Jaune
Accessibilité en transport actif (marche et vélo)	Vert	Vert	Jaune
Accès universel au site	Tout à côté du stationnement de Tennis Canada	Tout à côté du stationnement de Tennis Canada	Vert
Accessibilité universelle à la piscine	Vert	Vert	Vert
Verdissement du stationnement le long de la rue Jarry	Vert	Vert	Jaune
Réduction du bruit associé au parc canin	Vert	Vert	Rouge
Arbres matures et ombrage	Vert	Vert	Jaune
Répartition des toilettes 4-saisons dans le parc	Vert	Vert	Jaune